

A nos Abonnés COUPS DE PLUME

Nous avertissons tous ceux qui reçoivent le COURRIER DE SAINT-JEAN qu'ils sont considérés comme abonnés réguliers, ainsi que la loi nous y autorise.

De plus la loi dit clairement que si une personne discontinu le journal, elle doit payer les arrérages, sans quoi le propriétaire du journal pourra en continuer l'envoi jusqu'au parfait paiement des arrérages qui lui sont dus.

L'ADMINISTRATION

LE COURRIER DE SAINT-JEAN

JOURNAL LIBÉRAL-CONSERVATEUR

Publié tous les vendredis dans les limites du district d'Iberville.

J. E. MOLLEUR Propriétaire

BUREAU: No 5 RUE ST-CHARLES près du pont Jones

ABONNEMENTS

12 mois \$1.00

6 " 50 cts

3 " 25 cts

ANNONCES

1ère insertion 10 cts par ligne

2ème insertion 5 " "

3ème insertion 3 " "

Prix spéciaux pour les annonces de commerce à long terme.

Adresser toute communication postale comme suit:

Le Courrier de St-Jean

St-Jean d'Iberville, Que.

Téléphone Richelieu No 107.

Le Courrier de Saint-Jean

ST-JEAN, 8 JUILLET 1893.

Pas de soumissions

Quand on suit le gouvernement

Laurier dans ses procédés administratifs, on se s'attend plus de voir augmenter si rapidement les dépenses annuelles et la dette.

La manière dont il manigance les contrats publics est particulièrement féconde en extravagances.

Une règle qui ne doit guère souffrir d'exceptions est celle de ne faire exécuter les travaux publics qu'après avoir au préalable demandé des soumissions.

Les ministres d'Ottawa, eux, tout en leur pouvoir pour se soustraire à cette obligation qui est une garantie de bonne administration, et ils ne réussissent que trop bien. Tantôt ils confient les entreprises publiques à des favoris, en les mettant ouvertement au-dessus de toute concurrence, tantôt ils prennent des détours, toujours pour arriver au même but.

Le contrat accordé à MM. Mackenzie et Mann pour la construction d'un chemin de fer au Yukon appartient à leur première façon de procéder. Mais c'est la seconde façon, la façon détournée, qu'ils emploient de préférence, sans doute pour sauver les apparences autant que possible. Un exemple donnera une idée de leur savoir-faire.

Le gouvernement fédéral avait accordé une entreprise sur le canal Soulanges à M. Hogan qui était le plus bas soumissionnaire. Tout était dans l'ordre jusque là. Mais M. Hogan comptait sans l'astuce de M. Blair qui avait spécialement chargé de l'affaire en question. Le ministre des chemins de fer et canaux avait décidé que ce serait M. Onderkook qui ferait ces travaux.

Mais dira-t-on, comment s'y prendra-t-il pour arriver là, maintenant que l'entreprise est bien et dûment donnée au plus bas soumissionnaire?

Un membre du gouvernement Laurier ne se met pas en peine pour si peu, allez; il a trop de tours dans son sac pour ne pas se moquer d'aussi minces difficultés. M. Blair trouva donc tout à coup que les travaux sur le canal Soulanges devaient être terminés un an plus tôt que la date fixée dans le contrat de M. Hogan. Le ministre signifia en conséquence à l'entrepreneur d'avoir à compléter l'ouvrage dans le nouveau délai, sachant bien que cela ne pouvait se faire sans de nouvelles conditions.

M. Hogan refusa, tel que prévu. Il fallait alors se pourvoir d'un autre entrepreneur, mais si vous croyez que M. Blair demanda de nouvelles soumissions, vous vous trompez grandement, vous ne connaissez pas votre homme. M. le ministre des chemins de fer et canaux s'empressa d'aller confier l'entreprise à M. Onderkook, en lui payant la jolie somme de quarante mille dollars de plus que le prix demandé par M. Hogan.

Voilà un exploit dans le haut genre, comme savent en accomplir chaque jour les ministres fédéraux dans les affaires d'entreprises publiques. Pas de soumissions, tel est le mot d'ordre dans les sphères gouvernementales d'Ottawa. Aussi qui pourra jamais savoir combien de quarante mille dollars ont été complètement perdus de cette façon pour le pays?

Dans tous les cas, on sait où conduit ce système-là. C'est une augmentation de dix millions de dollars dans les dépenses annuelles et de sept millions et demi de la dette publique, qui est au bout.

COUPS DE PLUME

Le gouvernement Laurier protège les ouvriers de l'Angleterre à l'aide du tarif, mais il ne s'occupe pas plus des ouvriers canadiens dans cette affaire que de l'homme dans la lune.

A la bataille de Cavite, pas un seul marin américain n'a été tué; à celle de Santiago, un seul a perdu la vie. Evidemment, les employés des tramways électriques de l'Oncle Sam occupent des positions plus dangereuses que ses marins.

M. Pinault, député de Matane qui va être nommé bientôt assistant ministre de la mitice à Ottawa, a la tâche de destituer un grand nombre de gardes-pêche de son comté, uniquement parce qu'ils étaient conservateurs. Est-ce que lui-même peut produire un autre titre à sa nomination que celui d'être un rouge fiêté?

Ceux qui disent que le gouvernement Laurier n'a été mêlé en aucune façon dans ce qu'on est convenu d'appeler les horreurs du Crow's Nest Pass se trompent étrangement. En effet, il vient de confier à un avocat libéral le job de faire une nouvelle enquête à ce sujet, après l'enquête élaborée qui a déjà eu lieu.

Le gouvernement Laurier est plein de sollicitude pour le premier ministre Greenwood; il vient de nommer le fils de ce violateur de la constitution et de ce persécuteur de la minorité catholique, à la position d'inspecteur des terrains scolaires du Manitoba. M. Laurier ne se soucie guère de ménager les justes susceptibilités de ses coreligionnaires.

Notre premier ministre M. Marchand a injustement annulé le contrat d'impressions, accordé par le gouvernement précédent à M. Demers; or, celui-ci a obtenu jugement en sa faveur pour \$75,000 de dommages. Qui va payer cela? Est-ce celui qui a commis la faute? Non, M. Marchand va continuer à empêcher son salaire de ministre comme si de rien n'était, et pendant ce temps les contribuables de la province vont solder les \$75,000.

Comment, diront les contribuables, allons-nous salarier un ministre pour qu'il nous fasse payer la façon de ses bévues? C'est là un état de choses anormal, auquel il faudra mettre bon ordre aux prochaines élections.

Le rédacteur du Canada Français est allé à Lacadie, dimanche dernier, et là, au sortir de la messe, s'est mis à haranguer la foule pour se plaindre de l'injustice du sort qui lui a donné pour père le premier ministre de notre province. Et cette douce et sensible créature qu'est le rédacteur du Canada Français de s'écrier sur un ton larmoyant, afin d'apitoyer ses auditeurs: j'ai été persécuté comme employé public, parce que je suis le fils du premier ministre!

Mais les citoyens de Lacadie sont restés froids et sceptiques devant ces lamentations et cette mise en scène. Ne comprennent-ils pas fort bien que M. le rédacteur du Canada Français était venu tout simplement carotter des abonnés, etc pour son journal? Et d'ailleurs, peut-il se trouver sur terre une âme assez naïve pour croire que le fils de notre premier ministre est victime de l'injustice paternelle!

Aussi quelques auditeurs ont pris liberté de répondre à M. le rédacteur qu'ils aimaient mieux l'entendre chanter à la messe que débiter ses lamentations hypocrites. Et ils auraient pu ajouter: Ne pleurez pas sur vous, M. le rédacteur, mais sur la pauvre province de Québec qui se trouve alléguée d'un premier ministre absolument incapable et ostieusement injuste par dessus le marché.

Nous avons déjà publié une liste des députés et sénateurs libéraux qui ont abandonné leurs mandats pour se retirer à la crèche ministérielle. Mais la liste a été considérablement allongée depuis et ce qui plus est menace de prendre des proportions phénoménales. Nous la donnons telle quelle aujourd'hui, quoiqu'elle mentionne les additions au fur et à mesure qu'elles se produisent:

M. Forhes, juge de comté à la Nouvelle-Écosse, \$2,500.
M. Devlin, agent d'immigration en Irlande, \$2,500.
M. Lavergne, associé de Sir Wilfrid Laurier, juge à Hull, \$4,000.
M. F. Langlois, juge à Montréal, \$5,000.
M. Fiset, sénateur, \$1,000.
M. King, sénateur, \$1,000.
M. Cameron, lieutenant-gouverneur au Nord-Ouest, \$7,000.
M. Lister, juge de la cour d'appel, \$5,000.
Sir Oliver Mowat, lieutenant-gouverneur, \$10,000.
M. McLean, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, \$9,000.
M. McInnes, lieutenant-gouverneur de la C.-Anglaise, \$9,000.
M. F. X. Lemieux, juge à Arthabaska, \$4,000.
M. Choquette, député de Mont-

Gouvernement Fiasco

Fiasco, le projet de ligne rapide.
Fiasco, le projet de la ligne directe française.
Fiasco, le job du Yukon.
Fiasco, la fameuse politique pré-férentielle.
Fiasco, la politique d'économie.
Fiasco, les protestations d'indépendance parlementaire.
Fiasco, les promesses de réduire la dette.
Fiasco, les promesses de ne donner les contrats que par soumission.
Fiasco, les promesses de rendre justice à la minorité.
Fiasco, les promesses de subside aux chemins de fer de la Rive Sud.
Fiasco, les promesses de subsides au point de Québec.

Chronique de la Guerre

La guerre est maintenant entrée dans une phase aigue. Les journaux américains n'ont pas eu la peine ces jours-ci de se torturer l'imagination pour inventer des batailles; ils n'ont eu qu'à raconter ce qui s'est passé, et apparemment ils ont dû trouver que c'était déjà assez sensationnel pour n'avoir rien à ajouter de leur cru.

Espagnols et Américains en sont venus aux mains sur terre et sur mer. Nous disons qu'ils en sont venus aux mains, mais c'est là une façon de s'exprimer qui sent un peu l'antiquité, alors que les ennemis combattent cops à cops; dans notre siècle de lumière c'est de loin qu'on se tue.

C'est vendredi dernier que les Américains ont fait le premier assaut contre Santiago. La lutte a été vive et acharnée. Finalement, les Espagnols ont dû rentrer dans leurs murs. Les pertes ont été relativement considérables des deux côtés. Les Américains calculent qu'il ont eu mille tués ou blessés; les pertes des Espagnols sont peut-être encore plus élevées. Le commandant de Santiago, le général Linera, a été lui-même assez grièvement blessé. Après ce combat, le plus meurtrier depuis le commencement de la guerre, les Américains se sont trouvés maîtres des fortifications extérieures de Santiago.

Voilà pour la bataille qui a eu lieu sur terre.
Sur mer, la partie a été autrement décisive. L'amiral Cervera, sans doute d'être embouteillé dans les ports de Santiago, eut l'idée de prendre le large. Dimanche dernier, il sortit donc du port à toute vapeur, afin de pouvoir traverser les lignes ennemies. Les Américains ne s'attendaient pas du tout à cette apparition, mais ils revinrent vite de leur surprise et surent prendre les moyens de rendre vaine la tentative héroïque de l'amiral Cervera d'échapper à leurs forces supérieures. Après plusieurs heures de combat, tous les vaisseaux espagnols étaient ou coulés ou jetés sur la côte et brûlés; pas un seul n'a pu échapper. Le vaisseau amiral, le "Cristalobal Colon" est allé s'échouer à la côte, à 60 milles à l'ouest de Santiago. L'amiral Cervera a été fait lui-même prisonnier avec 1300 à 1500 de ses marins; plusieurs centaines ont été tués ou blessés. Du côté des Américains, il n'y a eu qu'un marin tué et deux de blessés.

Enfermé, l'amiral Cervera a mis à exécution l'un des plans les plus audacieux et les plus héroïques dont il soit fait mention dans l'histoire des guerres maritimes.
Se trouvant en face de forces infiniment supérieures, convaincu qu'il conduisait ses vaisseaux à une destruction certaine, l'amiral Cervera préféra engager la lutte plutôt que de rendre ses navires à l'ennemi ou les faire détruire dans la rade même où il était prisonnier.

On admet que les Espagnols ont déployés le plus grand courage; mais que peut le courage contre les formidables engins de guerre modernes. C'est le commodore Schley qui, en l'absence de l'amiral Sampson, a conduit la flotte américaine à la victoire.
La destruction de la flotte de l'amiral Cervera marque la fin de la puissance maritime de l'Espagne; la flotte de l'amiral Camara, qui se dirige actuellement vers les îles Philippines, voilà tout ce qui lui restait pour opposer aux escadres re-

Chronique

La riposte si vive, si piquante que s'annonçait tombours baissent une riposte rentrée, celle-là. Il était bien inutile de monter sur les toits et de débiter pareil boniment à cor et à cri pour s'échouer ensuite pitoyablement. M. Zélie, vous avez besoin qu'on vous tende la main pour vous relever de la position humiliante où vous a jeté votre malencontreux empressément à faire du zèle par amour pour les lettres. Ce n'est pas moi, à la bonne heure, qui serai jamais tenté d'abuser de l'occasion exceptionnelle que se présente de vous faire payer au centuple cette bévue monumentale. Vous me cherchez noise tout en comptant vous faire une place au soleil et vous en avez remporté une veste qui s'appelle!

Passé chez moi, sans cérémonie et je vous servirai un petit verre de respect, il n'y a rien comme cela pour remettre un jeune homme pris au cœur de ce mal qui vous rongé. Victor Hugo donne quelque part une recette infallible pour la riposte radicale de cette disposition par trop prononcée à l'amour; accordez-moi un quart d'heure, je vous me la rappelerai et vous pourrez me l'emprunter gratis. Votre cas pitoyable requiert des soins assidus et constants, des doses volumineuses des ingrédients énergiques. C'est qu'il est intéressant votre état pathologique! Cet air patelin, insinuant, fait des victimes avec la proximité lune, si l'on vous lâchait la bride. Il est mieux vaut pour vous revenir à vos moutons. Vous faisiez sans contredit meilleure figure. Vos efforts avaient un but élevé, noble, digne d'un amant du beau et du vrai. Pris de cette ardeur belliqueuse, vous frappez au moins de grands coups d'épée dans l'eau. Avec un peu de bon vouloir, vous étiez en voie de déterrer quelque idée. Mais, crac! au bon moment vous nous glissez des mains, vous vous échappez et pour quoi, grand Dieu! pour faire un misérable plongeon à côté du sujet.

Vous comptez plaire à si peu de frais! Votre cœur trahit et vous voulez animer ce poteau-enseigne et substituer l'empire qu'il est en train d'exercer sur le beau sexe à l'indifférence dédaigneuse qui vous tue!

Arrière, damer! les bonheurs littéraires n'ont servi qu'à calérier les esprits et les cœurs. D'évare-t-on cette maigre pitance que tu me destinais. Tu meurs par le ridicule que tu voulais susciter contre moi. Entre nous c'était bien mérité.
Ah! j'aime bien mieux mon poteau, j'ai trouvé meilleur air encore qu'auparavant!

Il me rappelle ces vers de Bréquien:
Tiens, voici mon oiseau (poteau); vois, pour me consoler.
Les tendres amis d'un s'empresse de me faire.

Je vous dirai qu'il ne porte pas une seule égratignure. Il est sorti indemne de tous ces vilains coups de canif et de coups de débâcle. Son air narquois n'a pas souffert le moins du monde. Il porte toujours ses beaux habits avec la même élégance. Il se pique d'être galant et tous sont unanimes à reconnaître que c'est chez lui une prétention légitime. Malgré ce qu'on en a dit, pas une belle n'a lui r'faisrait son bras s'il avait soudain le don de la locomotion et qu'un appendice d'une dimension abordable se développât un jour à son côté droit. Tant il est vrai de dire qu'il a le chic, la distinction suprême!

Je voudrais bien lui voir un bel oiseau brun dans la caboché avec un monocle comme complément obligatoire, les ocellades en ferait du feu et avant les calendes d'août il serait à bon droit la coqueluche de village. C'est un bout-en-train de ce genre qu'il faudrait à notre petite société pour la réveiller, la tirer de cette torpeur où elle languit. Qui donc se fera fort de jouer ce beau rôle si ce n'est le grand sagement qui se présente aujourd'hui comme le type du gentilhomme. Croyez-m'en, il a de l'esprit comme sopl. Ce n'est pas lui que vous prendrez sans faille, sans un grain de sel zélieux. Il y a dans cette tête plus de poésie que dans celle d'un meilleur troubadour du village. Vous lirez de ses vers que Frédéric ne le dédaignerait point, fussent-ils rimés à l'aplus grande gloire de Sirach.

Tu aurais du chemin à faire Zélie, si tu veux venir nous suivre jusqu'au bout. La dernière note de ta riposte, il est vrai, fait pressentir que tu as rencontré une pierre d'achoppement. En d'autres termes, tu deviens amoureux, mais pour quel, cher Agus, l'arrêterait-il si beau chemin, qu'il promettrait un si beau début. Si comme moi, j'ai un cicatrisé vers, je retournerais par ceux-ci de Lafontaine, dans la fable "Le Chêne et le Roseau". Ce dernier après avoir ouï les discours du Chêne orgueilleux qui s'apitoyait avec grande ostentation sur son sort, lui répondit modestement:
"Votre compassion.....
Part d'un bon naturel. Mais

QUESTIONS ET REPONSES

Question — Un conseil municipal amende un procès-verbal concernant la confection d'un chemin. Il y a un avis, mais l'intéressé s'adresse à un avocat qui menace le conseil de faire casser le procès-verbal. Le conseil se désiste de son amendement.
Qui doit payer les frais de l'avocat?
2o L'ouverture d'un chemin de front, si ce chemin ne dépasse pas le double de la largeur du lot, et n'exécède pas en travaux plus de la moitié des chemins, faits par les propriétaires des terrains environnants, n'est-elle pas à la charge du propriétaire de ce terrain ou lot, de l'occupant?
3o Le code municipal dit-il quelque part, que pour donner les travaux que nécessite l'ouverture de ce chemin, on doit se baser sur la grandeur du lot qui varie de superficie, ou demande-t-il encore à ce qu'on se base sur la superficie défrichée ou sur la valeur de ce terrain, par rapport aux autres environnants.

La loi de ce code municipal ne dit rien de ce genre, on peut lui donner une autre interprétation? Réponse. — Le conseil, dans ce cas, ne peut être tenu responsable que des frais de lettre de l'avocat, ce qui est une bagatelle. En effet, cette lettre a été une mise en demeure à laquelle le conseil a acquiescé à tort ou à raison. Mais tous autres frais, non taxables d'après le tarif des honoraires des avocats, sont à la charge de celui qui a employé l'avocat.

2o. Vous citez l'article 801 du C. M. et en effet, c'est la règle pour le cas proposé. D'après cet article, si les travaux à faire sur le chemin de front par un propriétaire ou un occupant, excèdent de plus de la moitié la moyenne des travaux à faire sur le chemin des propriétaires de terrains de la même valeur, ce propriétaire ou occupant peut être exempté, dans le procès-verbal, d'une partie des travaux ou frais de ce chemin.

Tel chemin de front ne doit pas dépasser en longueur le double de la largeur du terrain dont il est le chemin de front.
Alors si le terrain de M. A. n'a que 2 arpents de large, le chemin de front passant obliquement sur le travers de ce terrain ne peut avoir 4 arpents de longueur.
Alors si la moyenne des travaux des propriétaires voisins, possédant des terrains de même valeur, n'est que de dix jours ou de deux arpents et que A. ait à faire des travaux de 15 jours ou de 3 arpents, il doit encore y avoir exemption d'une partie des travaux en faveur de celui-ci.

Mais à moins de cela, il nous paraît responsable entièrement.
Aussi, il doit y avoir, dans ces cas, diminution proportionnelle pour obligé, lorsque les terrains voisins sont de plus grande valeur.
3o. Le Code semble dire tout cela à la fois, mais ne fait pas de règle unique et partoutienne. Le code municipal vise à la répartition aussi égale que possible des travaux et à une règle fixe et stable. La contenance du terrain, son état etc., au moment de l'ouverture du chemin doivent servir de base, ou bien sa valeur.

C'est une matière de juste appréciation.
On doit procéder, ce semble, comme dans le cas des routes. La dernière règle établie pour les routes est de droit plus récent. L'article 783 C. M. tel qu'amendé, dit que lorsque les travaux doivent être exécutés par la main d'œuvre des personnes tenues à ces travaux, ils sont répartis, soit en proportion de l'étendue, soit en proportion de sa valeur, suivant la décision du conseil de la municipalité.

Dans une lettre de remerciements, doit-on dire "La famille une telle veuillez accepter", ou bien "Mr. Madame et Mademoiselle", etc?
Réponse. — La formule est la suivante: Commencez toujours votre réponse par les noms des personnes à qui la lettre est adressée. Au cas, supposons qu'une invitation est envoyée à une jeune fille, elle doit répondre de cette manière:
Mademoiselle X. remercie Monsieur, ou madame, ou mademoiselle Y. Z. selon l'cas. Il faut aussi que possible employer les mêmes mots et expressions contenus dans l'invitation, soit en français ou en anglais, si on ne comprend pas l'anglais.
Exemple: M. et Madame A. reçoivent beaucoup Madame B. et acceptent avec plaisir son aimable invitation d'aller passer la soirée avec elle le 28 janvier à 8.30 h. p. m.

T. A. Cousins BUREAU D'ASSURANCE 68, Rue Richelieu Saint-Jean, Que.

CORSETS "P. D. CORSET" Ils sont invariablement portés par les dames qui apprécient leur "Modèle" et leur Élégance. J. McCALL, Coût des rues RICHÉLIEU et ST-JACQUES Saint-Jean, Que.

Nos. 44 et 46 Rue RICHELIEU St-Jean, Que.

Z. LARIVIERE CHAPEAUX et CASQUETTES SPECIALITE: CHAPEAUX DE PAILLE DE TOUTES SORTES. PRIX REDUITS.

J. P. O. LANGLOIS MEUBLES! Le plus grand assortiment de meubles se trouve aux numéros 49 et 51 rue Richelieu, St-Jean, Q.

HORAIRE DU Chemin de Fer des Comtés-Unis COMMENÇANT LE 13 MARS 1893

Table with columns for STATION, DÉPART, ARRIVÉE, and times for various routes including ALLANT AU SUD and ALLANT AU NORD.

Train entre Sorel et Iberville circule tous les jours excepté les dimanches. 2 Trains No 2 et 3 ne circuleront pas les samedis. 1 Trains No 2 et 3 circuleront les samedis seulement. 1 Sorel les trains se rencontreront à ceux du Rive Sud et aux stations de la compagnie de navigation Richelieu et Ontario pour Trois-Rivières, Québec et les points intermédiaires. 2 A St-Hyacinthe, à ceux du Grand-Tronc pour Montréal, Sherbrooke, Québec, etc., ainsi que ceux du Drummond et County R'y. 3 A Rougemont, à ceux de la branche de St-Désaire du Central Vermont. 4 A St-Angèle, à ceux de la division de Montréal, Portland et Boston du Central Vermont. 5 A Iberville, à ceux du Pacifique Canadien, allant et venant de Montréal, St-Jean et pour les points Et et Océan. 6 A Iberville, à ceux du Central Vermont allant et venant de New-York, Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre. Pour plus amples informations s'adresser à L. F. MORISON, vice-président, St-Hyacinthe, Que.

Horaires de locomotives de fer PACIFIQUE CANADIEN Part de St-Jean à 6.35 a. m. 8.00 a. m. 10.55 a. m. 7.25 p. m. et arrive à Montréal à 7.35 a. m. 9.00 a. m. 12.00 a. m. 8.25 p. m. Part de Montréal à 9.00 a. m. 4.30 p. m. 8.00 p. m. 8.20 p. m. et arrive à St-Jean à 9.57 a. m. 5.35 p. m. 8.55 p. m. 9.15 p. m. Le train partant de St-Jean à 8.00 a. m. pour Montréal ne circule pas les lundis et ceux de 10.30 a. m. 8.58 p. m. ne circule pas le dimanche. Les trains partant de Montréal à 9.00 a. m. 4.30 p. m. et qui arrivent à St-Jean à 9.57 a. m. 5.35 p. m. allant vers l'Est ne marchent pas le dimanche et celui qui part de Montréal à 8.00 p. m. arrive à St-Jean à 8.58 p. m. ne circule pas le samedi. Le train suburbain pour Knowlton, Waterloo et les stations intermédiaires, qui part tous les samedis de la gare Windsor à 2.10 p. m., arrive à St-Jean à 3.07 p. m. Le même train revient à St-Jean à 8.18 retournant à Montréal où il arrive à 9.45. GRAND TRONC Départ de St-Jean pour Montréal à 6.35 a. m. 6.50 a. m. 7.07 a. m. les dimanches exceptés. A 8.15 a. m., tous les jours, les dimanches exceptés. A 2.00 p. m. tous les jours, excepté le samedi et le dimanche. A 2.40 le samedi, A 7.20 p. m. 8.53 p. m. 9.25 p. m. le dimanche excepté. Arrivée de Montréal à 0.00 a. m. 9.50 a. m. 10.50 a. m. 5.45 p. m. le dimanche excepté. A 7.40 p. m. 7.50 p. m. 9.15 p. m., tous les jours, le dimanche inclus. Le samedi seulement le train local de Montréal arrive à St-Jean à 2.25 p. m. et retourne à 2.40 p. m.

Dr. A. LaRoque, D.D.S., I.D.S. Gradué du Collège dentaire de Philadelphia. Dents extraites sans aucune douleur. Spécialité auxiliaires des dents. Dudge Work. Tout ouvrage garanti. A. LaRoque D.D.S., I.D.S. No 44, rue St-Jacques, Saint-Jean

GRAINES... de Fleur et de Jardin. On vient de recevoir des graines pour fleurs et jardins ainsi qu'un assortiment complet de remèdes français et parfums. Les prescriptions sont une spécialité.

WIGHT & CIE CHARBON à bon Marché PRIX ACTUEL DU CHARBON

La Banque des Marchands DU CANADA CAPITAL \$50,000.00 FONDS DE RESERVE \$3,000,000.00 Bureau principal: Montréal - Succursale de Saint-Jean. Prêts faits aux cultivateurs et autres sur bonnes garanties. Dépôts reçus et les plus hauts intérêts donnés suivant le cours du marché. Traites sur le foin achetées. Traites faites payables à tous les endroits des Etats-Unis. G. H. HAGUE, Gérant. H. WURTELE, Gérant.

BRULEZ VES

ALLUMETTES EDDY Elles sont les meilleurs depuis 1851 THE F. B. EDDY Co. (LIMITEE) HULL, Que

Grandes Nouveautés POUR L'ÉTÉ 1898 CHEZ MADAME V. MAILLOUX

marchandises pour Dames dans les plus grands choix, tels que étoffes à robes, garnitures, soieries, velours, rubans.

Une spécialité de

.....Chapeaux pour Dames

importés des meilleures maisons de Paris, Londres, et New-York.

CANTS EN KID et en SOIE, dans les meilleures qualités et dans toutes les nuances. Venez voir et vous serez satisfaits.

FEUILLETON DU "COURRIER DE SAINT-JEAN" (33)

LES DRAMES DE LA MISÈRE

PAR RAOUL DE NAVERY

TOME SECOND

IX

LA CONSCIENCE DE MAX

En effet, sous l'influence de la crainte que lui inspirait l'amour...

—Vous n'avez pas de procès, mon père, et d'ailleurs, les magistrats ne vendent pas leur conscience.

—L'usurier saisit les mains de sa fille avec plus de violence que de terreur.

—Il faut m'obéir ! dit-il, il faut, parce que ce mariage me convient sous tous les rapports, et qu'il a le droit de commander.

—De commander, mais non d'opprimer. Écoutez-moi bien, mon père, et pour la dernière fois, traitons cette question de mariage qui régit souverainement à ma délicatesse de jeune fille...

—Nerval attendait que sa fille fût prête à se lever, l'ombre d'une grande douleur passa sur son beau visage.

—Pendant l'espace d'une minute elle eut toutes les angoisses de l'immolation, mais retrouvant cette force chrétienne qui descend sur nous dès que nous faisons appel au Seigneur, appui des faibles, elle tendit à Nerval sa petite main glacée.

—Accomplissez votre salut dit-elle.

—Tu m'accuses d'égoïsme ! dit Nerval.

—Votre honneur est le mien, sauvez-les.

—Ah ! tu es un ange !

—Quand dois-je me préparer à recevoir M. le comte de Nointel ?

recherches et quelle grave affaire apprendra tout d'abord votre nom au public ?

—Je puis le dire maintenant, monsieur, car mes études s'avancent, et j'ai déjà réuni assez de documents pour attendre de la Providence qu'elle mette les autres dans mes mains...

—En effet, il fut condamné. Mais la vente de son matériel...

—Monsieur peut-il recevoir son avocat ? demanda le valet de chambre.

—Monsieur Audoin ?

—Et attend dans le petit salon...

—Faites entrer ! faites entrer ! dit vivement Nerval.

—La présence d'un indifférent eût semblé un soulagement à l'usurier...

—Et que ferez-vous alors ? demanda Nerval, avec un frisson.

—Doux choses ! Je prouverai l'innocence d'Aurillac, je lui ferai restituer sa réputation ternie, sa fortune volée, et je traînerai devant les tribunaux le vrai coupable...

—Et, maintenant, c'est convenu, je vous initierai à mes affaires, vous me tiendrez au courant de ce qui vous intéresse. Et, ma foi, vous imitez Angélie, qui ne se gêne pas, je vous le jure, pour pincer dans la caisse du millionnaire, quand il s'agit d'une misère à soulager.

—Mais, je crois rêver ! dit Maximilien ; vous me parlez avec une bonté !

—Je pourrais être votre père, répliqua Nerval, d'un air attendri.

—Mon père ! répéta le jeune homme, dont une rougeur subite couvrit le front.

—Et l'on Dieu oui ! Je ne suis plus jeune, et rien n'empêcherait qu'Angélie n'ait un frère aîné.

—Et plusieurs bonnes heures équivalent à une agréable journée, n'est-ce pas ? Finissez celle-ci près de moi. L'heure du dîner approche, je vais commander que l'on mette votre couvert.

—Vous me comblez, monsieur. —C'est une acceptation ? —Sans doute !

—Je puis le dire maintenant, monsieur, car mes études s'avancent, et j'ai déjà réuni assez de documents pour attendre de la Providence qu'elle mette les autres dans mes mains...

—En effet, il fut condamné. Mais la vente de son matériel...

—Monsieur peut-il recevoir son avocat ? demanda le valet de chambre.

—Monsieur Audoin ?

—Et attend dans le petit salon...

—Faites entrer ! faites entrer ! dit vivement Nerval.

—La présence d'un indifférent eût semblé un soulagement à l'usurier...

—Et que ferez-vous alors ? demanda Nerval, avec un frisson.

—Doux choses ! Je prouverai l'innocence d'Aurillac, je lui ferai restituer sa réputation ternie, sa fortune volée, et je traînerai devant les tribunaux le vrai coupable...

—Et, maintenant, c'est convenu, je vous initierai à mes affaires, vous me tiendrez au courant de ce qui vous intéresse. Et, ma foi, vous imitez Angélie, qui ne se gêne pas, je vous le jure, pour pincer dans la caisse du millionnaire, quand il s'agit d'une misère à soulager.

—Mais, je crois rêver ! dit Maximilien ; vous me parlez avec une bonté !

—Je pourrais être votre père, répliqua Nerval, d'un air attendri.

—Mon père ! répéta le jeune homme, dont une rougeur subite couvrit le front.

—Et l'on Dieu oui ! Je ne suis plus jeune, et rien n'empêcherait qu'Angélie n'ait un frère aîné.

—Et plusieurs bonnes heures équivalent à une agréable journée, n'est-ce pas ? Finissez celle-ci près de moi. L'heure du dîner approche, je vais commander que l'on mette votre couvert.

—Vous me comblez, monsieur. —C'est une acceptation ? —Sans doute !

—Je puis le dire maintenant, monsieur, car mes études s'avancent, et j'ai déjà réuni assez de documents pour attendre de la Providence qu'elle mette les autres dans mes mains...

Madame Veuve Joseph Denis.

SOUFFRAIT D'UNE MALADIE DE NERFS ET AUTRES GRAVES MALADIES. ELLE SE GUERIT COMPLETEMENT PAR L'USAGE SEUL DES PILULES ROUGES DU DOCTEUR CODERRE.

Les Pilules Rouges du Dr. Coderre sont proclamées le plus grand remède pour toutes les maladies particulières aux femmes, elles purifient et enrichissent le sang, donnent du ton aux nerfs, la santé et le bonheur à toutes les femmes malades.



MADAME VEUVE JOSEPH DENIS.

douleurs dans l'estomac, aux femmes pâles et faibles, les Pilules Rouges du Dr. Coderre font du sang rouge, riche et pur, elles rendent les joues roses, les yeux ternes luisants, l'appétit aux estomacs faibles, celles que la maladie rend de mauvaise humeur deviennent souriantes, les femmes nerveuses qui ne peuvent dormir recouvrent le sommeil.

N'oubliez pas que nous avons à votre disposition un médecin spécialiste Nous vous invitons à lui écrire une description complète de votre maladie. Si vous le préférez, écrivez un blanc de traitement. Il vous répondra confidentiellement et absolument pour rien. Il vous donnera de bons conseils, comment vous soigner et vous guérir. Ne retardez pas, car tous les jours votre maladie s'aggrave et devient plus difficile à guérir. Adressez comme suit : Département Medical, Boîte 2306, Montréal.

En garde contre les pilules rouges qu'on vous offre à la douzaine, au cent ou à 25c la boîte. Ces pilules rouges ne sont pas les véritables Pilules Rouges du Dr. Coderre, ce sont de simples imitations ; refusez-les. Elles vous feront plus de tort que de bien. Un grand nombre de ces imitations contiennent de la morphine, de la strychnine et de l'arsenic, et comme vous le savez, ces drogues sont dangereuses. Si votre marchand n'a pas les véritables Pilules Rouges du Dr. Coderre envoyez-vous 50c, en timbres canadiens ou américains pour une boîte, ou \$2.50 par lettre enregistrée ou mandat-poste pour six boîtes. Une boîte de Pilules Rouges du Dr. Coderre dure plus longtemps qu'aucune bouteille de remède en liquide que vous payez une piastre. Nous envoyons, sur réception du montant, les Pilules Rouges du Dr. Coderre au Canada et aux États-Unis ; pas de douane à payer. Faites enregistrer toutes vos lettres contenant de l'argent. Donnez votre adresse complète afin d'éviter tout retard. Adressez comme suit :

CIE. CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE. Boîte 2306 Montréal.

SAVON DERMAL....

Pour les maladies de la peau Guérison certaine. Traitement facile.

LE SAVON DERMAL sert à laver la partie malade et la guérit infailliblement sans l'aide d'aucun médicament.

En vente partout. En gros chez LYMAN SON & CIE MONTREAL.

EDOUARD MORIN

Pharmacien Chimiste LABORATOIRE : 397, Rue St-Antoine, MONTREAL.

ETABLIS EN 1872



Vous le voyez l'assortiment le plus complet et le plus varié de chapeaux en soie et en feutre allez chez

M. GUILLET

A l'enseigne du gros BUFFALO, ancien bloc J. E. Clément PRIX REDUITS

J. COTÉ....

Marchand A toujours un grand assortiment de Hardes Faites

pour les printemps. Tweeds, Serges, Draps, etc., etc. Aussi

ETTOFFES A ROBES

patrons des plus nouveaux pour les printemps et l'été.

Spécialité: TAPIS et PRELARTS

FORTE VOISINE DE COTÉ & FRÈRE.